

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 avril 2020



Crise Sanitaire Covid-19 - L'ANFA lance sa plateforme *Formation digitale* pour soutenir la continuité pédagogique des établissements de formation

La crise sanitaire actuelle due à l'épidémie de Covid-19 représente un immense défi pour tous les acteurs de la formation initiale et professionnelle. Dans ce contexte, l'ANFA se mobilise dans son accompagnement des CFA et lycées professionnels préparant aux métiers des services de l'automobile en créant la plateforme numérique *Formation digitale* accessible depuis son site internet.

L'ANFA se saisit ainsi pleinement de la délibération paritaire n°4-20 adoptée le mardi 24 mars par la Commission Paritaire Nationale de la CCN des services de l'automobile. Cette dernière interpelle l'ensemble des parties prenantes de la branche sur la nécessité de « mettre à disposition des apprenants toutes les ressources pédagogiques ». L'enjeu est de **proposer aux formateurs une sélection d'outils adaptés, de les accompagner dans la création de cours et de séquences pédagogiques à distance** et de leur offrir la possibilité de **mutualiser et d'échanger des ressources et des bonnes pratiques**.

Une plateforme en accès gratuit

L'accès à la plateforme numérique *Formation digitale*, développée en collaboration avec l'agence Stratic spécialisée dans l'offre de solutions numériques en e-learning, est **gratuit pour tous les formateurs des CFA et lycées professionnels** préparant aux métiers des services de l'automobile – avec un espace spécifique dédié aux réseaux des CFA Pilotes et Associés de l'ANFA.

Dès le 7 avril, la plateforme numérique est accessible à partir du site de l'ANFA, <https://www.anfa-auto.fr/ressources/formation-digitale>, via un formulaire d'inscription. **La plateforme propose une vision globale des outils et ressources pédagogiques les plus adaptés et des guides, tutos et modules de formations sur leur utilisation.** Elle intègre également 80 vidéos de sensibilisation et d'auto-formation consacrées aux fondamentaux d'usage des outils informatiques. Elle constitue enfin un **outil collaboratif** où les formateurs peuvent interagir via des forums et des témoignages et sera enrichie en fonction des besoins des établissements.

Répondre aux besoins des CFA en matière d'e-learning

D'après une enquête consacrée à la mise en place de la continuité pédagogique dans le contexte du confinement menée par l'ANFA le 23 mars dernier, auprès de deux cents CFA de la branche des services de l'automobile, ce sont près de 74% des CFA Pilotes et Associés et 58% des CFA hors réseau qui utilisent déjà des plateformes de e-learning comme Moodle, Ypareo ou Netoffice, et plus de 70% de tous les établissements utilisent des outils dédiés aux métiers des services de l'automobile, comme Electude. Tendance générale qui va croître et que l'ANFA a pour mission d'accompagner afin de proposer des ressources pédagogiques interactives et accessibles rapidement, gratuitement et à tout moment.



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA
PLATEFORME :**
saeme@anfa-auto.fr